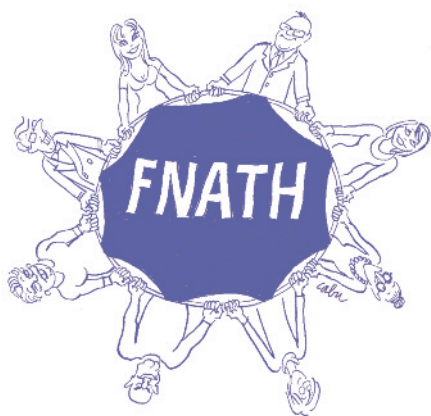


Présidentielle 2012

LA FNATH INTERPELLE TOUS LES CANDIDATS



repère

Le prochain quinquennat sera marqué par la crise sociale et économique. Pleinement touchés, les accidentés de la vie ne devront pas être sacrifiés sur l'autel des plans de rigueur. Mobilisons-nous pour maintenir un haut niveau de protection sociale et garantir son financement solidaire ! La FNATH n'attend ni promesses, ni stratégies de communication mais des réponses concrètes à la dégradation des conditions de vie et de travail des personnes qu'elle représente.

à retenir

En 2012, l'élection présidentielle aura lieu le 22 avril (1er tour) et le 6 mai (2e tour).

Le moment est venu. La campagne va rentrer dans sa dernière ligne droite. C'est l'heure pour les candidats de dévoiler leur programme et de répondre à nos questions ainsi qu'aux interpellations des accidentés de la vie. Le temps des promesses est révolu, il nous faut des réponses concrètes !

À chaque élection présidentielle, la FNATH interpelle tous les candidats et scrute leur programme sur les questions qui sont primordiales et, malheureusement récurrentes, pour les accidentés de la vie. Cette année, notre association a transmis aux candidats un document comportant les 7 « règles d'or » sur lesquelles elle estime indispensable qu'ils s'engagent. Mais c'est aussi avec d'autres associations ou organisations qu'elle a souhaité se mobiliser sur des sujets

tels que la solidarité, le handicap, la diversité ou la justice (voir page 10). Pour ce numéro spécial de notre journal, nous avons posé trois questions à chacun des candidats déclarés. Elles portent sur l'accès aux soins, sur la citoyenneté des personnes handicapées (accessibilité et ressources) et l'indemnisation des victimes du travail.

Notre objectif n'est évidemment pas de prendre position pour tel ou tel candidat mais bien de vous permettre de voter en connaissant les engagements des candidats sur des thématiques qui ne sont pas toujours présentes dans leur programme. Devant l'impossibilité matérielle de présenter ici l'ensemble des réponses, la FNATH a ouvert un site internet spécifique (www.fnath2012.org) sur

Trois questions sur l'accès aux soins, sur la citoyenneté des personnes handicapées et l'indemnisation des victimes du travail.

lequel vous pouvez retrouver l'intégralité des réponses qui nous ont été apportées. La FNATH vous propose ici un « digest » et une analyse synthétique des réponses à ces trois questions. Par ailleurs, vous trouverez sur ce site les comptes-rendus des différentes rencontres que nous aurons d'ici les élections avec les candidats,

ainsi que leur engagement manuscrit de soutenir l'adoption d'une loi juste pour l'indemnisation des victimes du travail.

Large éventail

Tous les candidats, à la date du bouclage le 1er mars (à l'exception de Corinne Lepage ou Dominique de Villepin), nous ont répondu. Si certains ont déjà renoncé à se présenter (Jean-Pierre Chevènement, Hervé

Morin, Christine Boutin...), d'autres, peut-être, ne pourront pas aller au bout de la course, faute d'avoir réuni d'ici le 16 mars les parrainages nécessaires... La liste des candidats officiels doit être connue le 19 mars. En attendant, nous vous laissons découvrir les réponses que nous avons reçues aux trois questions que nous leur avons posées sur les sujets qui touchent le plus les accidentés de la vie.

L'intégralité des réponses sur www.fnath2012.org

/// ACCÈS AUX SOINS

Améliorer le système, mais comment ?

Tout le monde, ou quasi, salue le modèle social français, mais fustige ses ratés : nos concitoyens ont du mal à accéder aux soins sans y consacrer un budget de plus en plus important et de moins en moins bien pris en charge.



© dataprod - Fotolia.com

Verts) brandit avant tout « l'accès universel et gratuit à la santé » et « l'égalité territoriale ». Aussi compte-t-elle revenir sur « les franchises médicales ».

L'accès aux soins. Certains des candidats interrogés apportent une réponse qui se veut immédiatement pratique, d'autres s'attachent d'abord à souligner les principes auxquels ils tiennent. François Hollande, candidat du parti socialiste (PS), garantit tout de go « que tous nos concitoyens auront accès à des services de soins d'urgence dans les 30 minutes. » « Des pôles de soins de proximité seront aussi développés dans chaque territoire. » Nicolas Sarkozy (UMP), qui se représente, défend avant tout son bilan : « l'accès à la santé sur l'ensemble du territoire » est une de ses priorités depuis 5 ans. « Nous rétablirons le remboursement intégral à 100 % des dépenses de santé couvertes par la Sécurité sociale, en y incluant les lunettes et les soins dentaires et auditifs », martèle Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche). François Bayrou (Modem), lui, veut créer un « bouclier santé » destiné à ceux qui ne peuvent pas se payer une mutuelle. Dans le registre de la réaffirmation des principes, Éva Joly (Europe écologie/ Les

Pour Philippe Poutou (Nouveau parti anticapitaliste, NPA), la santé doit être gratuite pour tous. Et de promettre la fin de toutes les mesures qui ont diminué les remboursements : forfaits, franchises, dépassements d'honoraires... Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO) veut revenir aussi sur ces mesures.

Honoraires. Beaucoup de candidats se proposent d'encadrer ou carrément de mettre fin aux honoraires libres. François Hollande se prononce pour un coup d'arrêt aux dépassements d'honoraires en les encadrant. Nathalie Arthaud veut supprimer le droit à dépassement d'honoraires pour les médecins conventionnés. Patrick Lozès (Allez la France) s'en tient notamment à limiter la hausse constante des honoraires de secteur 2. Marine Le Pen (FN) juge, pour sa part, justifiée une hausse des honoraires. Selon elle, il faut inciter « à une prise en charge complémentaire des dépassements d'honoraires ». « Nous avons engagé une lutte contre les

dépassements d'honoraires excessifs », rappelle, quant à lui, le président sortant.

Organisation de la santé. Deux candidats notamment promettent des changements radicaux : Éva Joly veut supprimer la loi Bachelot « qui transforme l'hôpital en entreprise », imposer « un moratoire sur la tarification à l'acte » et « arrêter la convergence entre hôpital public et clinique privée ». Tandis que Jean-Luc Mélenchon propose d'abroger « toute loi qui organise la marchandisation de ce secteur ». « Nous reviendrons sur les fermetures d'hôpitaux et de services. »

Déserts médicaux. À l'exception notamment de Nathalie Arthaud, d'Éva Joly qui propose d'organiser des États généraux de la santé, pendant lesquels seront redéfinis « les droits et les devoirs en matière d'installation pour les médecins » ou encore de Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République) pour lequel « il faudra obtenir des médecins qui entrent en activité, qu'ils effectuent quelques années dans les zones rurales menacées de désertification médicale », les candidats ne prévoient pas de revenir sur la liberté d'installation des médecins.

L'intégralité des réponses sur www.fnath2012.org

Quelle politique comptez-vous mettre en place pour faciliter durablement l'accès aux soins, lutter contre les dépassements d'honoraires et les restes à charge trop importants et lutter contre les déserts médicaux ?

Arthaud

« Il faut arrêter le pillage des caisses de Sécurité sociale, arrêter le transfert de leurs ressources vers les poches patronales sous forme d'exonérations partielles ou totales de cotisations sociales. Sans compter que cela se fait à perte puisque le chômage continue d'augmenter. »

Bayrou

« Je veux créer un " Bouclier santé " destiné à ceux qui ne peuvent pas se payer une mutuelle... Ce bouclier, j'en ai la conviction, peut être financé. Il existe un système en Alsace Moselle, unique en matière d'assurance complémentaire, dont nous pouvons nous inspirer. »

Le Pen

« Pour nous, les déserts médicaux sont un " faux problème " : pour le versant rural, il faut en priorité réinstaller les agents de l'État que le gouvernement a désinstallés et réindustrialiser... » Nous ferons « des économies drastiques sur la gestion de la Sécurité sociale... Nous envisageons, selon des chiffres fournis par la Cour des comptes, les réserves à près de 20 milliards d'euros. »

Poutou

« Le rôle de la " Sécu " ne doit pas se limiter aux remboursements... Elle doit engager une véritable politique de santé en ouvrant des centres de santé pluridisciplinaires qui auront pour fonction la prévention, l'éducation à la santé et le curatif. La prévention consiste à agir sur les différents facteurs de dégradation de la santé (travail, environnement, nutrition, logement...) Tous les salaires de remplacement... doivent couvrir l'intégralité des pertes de salaire. »

En mai 2012, il restera moins de 3 ans avant l'application de la loi handicap de 2005 sur l'accessibilité des établissements recevant du public. Allez-vous réaffirmer l'importance du délai contenu dans la loi ? Comment allez-vous garantir le respect de ce délai et accélérer la mise en accessibilité prévue par la loi ?

Envisagez-vous de revaloriser les ressources des personnes handicapées, invalides et malades (AAH et pensions d'invalidité) au cours du prochain quinquennat ?

Cheminade

« Il faut augmenter l'AAH à un niveau proche du smic, avec un suivi de l'inflation réelle et non de l'inflation calculée sur des bases ne correspondant pas aux besoins des personnes handicapées. »

Governatori

« La mise en application des lois dépend de la conscience de l'exécutif. Pour ce qui me concerne, l'action associative pour la personne handicapée ... a construit ma conscience. »

Lozès

« L'accessibilité généralisée dans tous les domaines de la vie sociale doit figurer parmi les chantiers prioritaires du prochain quinquennat... »

Mélenchon

« Une personne reconnue réellement incapable de travailler doit pouvoir bénéficier d'un revenu minimum décent pour vivre. Nous établirons un revenu de remplacement égal au smic brut, en substitution de l'AAH, indépendamment des revenus du conjoint. Les pensions d'invalidité pour les personnes relevant des 2e et 3e catégories de la Sécurité sociale seront revalorisées dans les mêmes proportions. »

Accessibilité et revalorisation des ressources

La loi de 2005 impose que les bâtiments recevant du public soient accessibles en 2015. On en est loin. Le respect de ce délai fait visiblement consensus parmi les candidats. En revanche, la question des ressources des personnes handicapées et invalides les divise davantage.

Accessibilité. « L'accessibilité de chacun à tous les aspects de la vie sociale est au cœur de (notre) politique », nous réaffirme Nicolas Sarkozy, qui s'engage à garder le cap du refus des dérogations. Tous les candidats soulignent la nécessité de mener enfin à bien cette accessibilité. Certains s'en tiennent aux principes, d'autres font suivre ces incantations d'annonces de mesures à prendre.

« Il faudra dès que possible travailler avec les acteurs concernés et engager tous les chantiers, financements et planifications des travaux, en s'assurant qu'État et collectivités remplissent leurs responsabilités », affirme Éva Joly.

« Des mesures réglementaires seront prises pour garantir la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public », poursuit Jean-Luc Mélenchon. « Nous commencerons par faire un état des lieux national de l'avancement des travaux, qui nous permettra d'identifier les domaines, qui nécessitent l'effort de rattrapage le plus important », indique François Hollande, qui a, par ailleurs, annoncé la création d'une agence nationale chargée de l'accessibilité des bâtiments, comme cela figure également dans le projet de l'UMP. « Je ferai établir

une cartographie, une planification et un agenda afin que tous les édifices publics soient accessibles dans le délai imparti », souligne, pour sa part, François Bayrou.

Sur la question de la revalorisation des ressources, de nombreuses propositions reprennent l'idée de hisser les ressources des personnes handicapées à hauteur du smic ou approchant. C'est le cas de Nathalie Arthaud, Jean-Luc Mélenchon, Jacques Cheminade (Parti ouvrier européen, POE), Philippe Poutou. Tous nos candidats ou quasi reconnaissent la nécessité d'augmenter les ressources des personnes handicapées, comme Jean-Marc Governatori (Alliance écologiste indépendante) ou Nicolas Dupont-Aignan. Marine Le Pen précise que son projet a chiffré à 6 milliards 750 millions d'euros une nouvelle revalorisation et augmentation de 33 % de l'allocation adulte handicapé (AAH) sur 5 ans. Selon elle, « la revalorisation va devoir se faire impérativement concernant l'AAH et les pensions d'invalidité ». Éva Joly annonce que « sa priorité sera de faire évoluer les ressources des personnes en situation de handicap, en envisageant à terme la création d'un revenu d'existence, qui fera l'objet dans

un premier temps d'une expérimentation. Sur le temps de la mandature, nous augmenterons de 50 % tous les minima sociaux, dont l'AAH ». « Nous devons garantir aux personnes handicapées, invalides et malades des conditions de vie décentes », souligne le responsable du Modem. « Ce que nous pourrions faire en la matière dépendra bien évidemment de la situation des finances publiques », admet en première intention le leader du PS, qui précise également que « l'évolution du montant de l'AAH doit s'inscrire dans le cadre d'une réflexion plus large sur les minima sociaux pour les mettre en cohérence entre eux. La question du niveau des minima dépasse largement celle de l'AAH. »

Enfin, le président sortant insiste sur l'augmentation de 25 % de l'AAH durant son mandat : « Je ne reviendrai pas sur cet effort de justice ! » Il n'annonce aucune revalorisation pour le prochain quinquennat, mais s'engage à « se mobiliser particulièrement » en faveur de l'accès à une qualification ou à un emploi pour les personnes handicapées. Seul, Patrick Lozès ne s'engage pas dans cette voie pour des raisons budgétaires.

L'intégralité des réponses sur www.fnath2012.org

/// INDEMNISATION

La loi sur l'indemnisation des victimes du travail est aujourd'hui obsolète et discriminatoire. Elles sont les seules à ne pas être indemnisées intégralement de leurs préjudices, malgré la décision du Conseil constitutionnel du 18 juin 2010 qui peine à s'appliquer sur le terrain. Quelles mesures comptez-vous prendre pendant le quinquennat sur cette question, alors que deux propositions de loi viennent d'être présentées, par la droite, et par la gauche, afin de permettre enfin à ces victimes d'être traitées comme les autres ?



© Hervé Rouveure - Fotolia.com

Vers l'amélioration de l'indemnisation ?

Les femmes et les hommes politiques ont conscience de l'injustice faite aux victimes du travail. Une unanimité qui présage enfin une réforme de la loi, rapide et consensuelle, après un bon siècle de bataille ? Il n'y a plus qu'à... !

Indemnisation. Les réponses reçues montre que les candidats n'ignorent pas le sujet, même s'il est absent de tous les programmes. Ils semblent avoir tous conscience qu'il est temps d'améliorer le sort réservé aux victimes du travail. La moitié des candidats interrogés s'engage concrètement pour un projet de loi qui viendrait enfin réparer l'injustice faite aux victimes du travail en venant en particulier inscrire dans la loi la décision du Conseil constitutionnel du 18 juin 2010, accordant la réparation intégrale des victimes du travail en cas de faute inexcusable, dont l'application concrète peine à se réaliser. Mais, pour l'instant, seuls François Hollande et Éva Joly ont signé la pétition de la FNATH réclamant l'engagement des politiques pour l'adoption d'une loi juste (lire page 10). « J'ai l'intention, affirme Éva Joly, de modifier la loi pour la mettre en conformité avec la décision du Conseil constitutionnel et mettre un terme à ce traitement inégal. » Jean-Luc

Mélenchon envisage, pour sa part, l'indemnisation intégrale, dans un train de réformes à venir du Code du travail. Patrick Lozès est également pour un projet de loi qui offre « une meilleure garantie de l'indemnisation des victimes d'accident du travail et des maladies professionnelles ». Les autres candidats, s'ils ne mentionnent pas explicitement le vote d'une nouvelle loi remplaçant celle de 1898, sont néanmoins favorables à une prise en compte des demandes des victimes du travail. Nicolas Sarkozy se dit convaincu qu'il faut améliorer l'aide aux victimes : « Je veillerai à ce que la décision du Conseil constitutionnel de juin 2010 soit respectée ». « J'ai engagé, avec les partenaires sociaux, une rénovation du dispositif de réparation de l'incapacité permanente, qui pourra déboucher dans le prochain budget de la Sécurité sociale ». Marine Le Pen, constate que « l'indemnisation d'un préjudice fonctionnel en accident du travail doit à l'évidence être considérée au même titre

que le droit commun ou la maladie ordinaire ». « Ce sont probablement les barèmes d'IPP, les modes de calculs de taux et leur réévaluation qui seront à revoir. » À l'autre bord de l'échiquier politique, Philippe Poutou, qui rappelle l'ampleur de la sous-déclaration, conditionne la réalisation d'une réparation intégrale à une véritable reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles et au fait que cette indemnisation soit totalement à la charge des employeurs. Nathalie Arthaud souligne la dégradation des conditions de travail et apparaît comme la seule à ne pas croire à l'avènement d'une telle législation : « La période qui vient, en dépit des promesses électorales ou des propositions de loi venant de la gauche ou de la droite, ne changera pas les conditions d'indemnisation des victimes du travail. » Il est grand temps que l'action des politiques efface cette crainte !

L'intégralité des réponses sur www.fnath2012.org

Dupont-Aignan

« Il faut que la loi tire les conséquences de drames humains et familiaux, de vies brisées, dont les modestes indemnisations sont très loin de compenser le préjudice. »

Hollande

« Il faut que la loi tire les conséquences de la décision du Conseil constitutionnel. »
« Une solution consisterait par exemple à ce qu'en cas de faute inexcusable, la Sécurité sociale avance à la victime l'intégralité de la réparation de son préjudice et que ce soit elle qui se charge ensuite de récupérer les sommes auprès de l'employeur. »... « Je prends mes responsabilités en signant la charte d'engagement de la FNATH en faveur d'une loi juste améliorant l'indemnisation des victimes d'accident du travail. »

Joly

« La République exemplaire que je défends passe aussi par une solidarité accrue de la nation envers ceux qui perdent leur vie à la gagner. Je m'engage à réformer la loi de 1898 et à faire adopter le principe d'une réparation intégrale des préjudices pour les victimes du travail. »

Sarkozy

« Une étape nouvelle a été franchie avec la décision du Conseil constitutionnel de juin 2010... C'est une avancée importante et juste vis-à-vis des victimes d'accidents du travail. Je veillerai à ce que cette décision, qui fait désormais partie intégrante de notre droit, soit respectée. Je partage le souci qu'une indemnisation rapide et suffisante soit faite pour toutes les victimes d'accidents du travail et je veux aussi progresser vers une réparation forfaitaire personnalisée et améliorée. »

7 règles d'or

La FNATH a adressé à l'ensemble des candidats un document faisant état des 7 chantiers à mettre en œuvre lors du prochain quinquennat pour mettre en place une société plus sûre, plus juste et plus solidaire. Sur cette base, nous rencontrons l'ensemble des candidats ou leurs équipes de campagne afin de leur présenter oralement nos demandes. Ces 7 règles d'or sont les suivantes :

- 1/ favoriser l'accès à des soins de qualité pour tous**, alors que les inégalités sociales, territoriales et financières de santé s'aggravent ;
- 2/ lutter contre la désinsertion professionnelle**, alors que tous les ans, plus de 120 000 personnes sont licenciées pour inaptitude ;
- 3/ garantir des revenus de remplacement décent pour tous**, alors que les indemnités journalières sont la cible d'attaques récurrentes ;
- 4/ reconnaître enfin la pénibilité au travail**, alors que sont actuellement exclues les personnes ayant une espérance de vie réduite en raison de leur travail ;
- 5/ accompagner véritablement les personnes en perte d'autonomie**, alors que cette réforme majeure a été maintes fois annoncée et maintes fois repoussée ;
- 6/ donner les moyens d'une société accessible aux personnes handicapées**, alors que la loi impose une mise en accessibilité pour 2015, soit dans 3 ans !
- 7/ faire adopter une nouvelle législation pour l'indemnisation des victimes du travail** : la FNATH a adressé aux candidats une carte personnalisée en leur demandant de la signer, afin de marquer leur engagement en faveur de cette adoption, afin de changer une législation, dont le régime reste globalement inchangé depuis plus d'un siècle (1898), malgré de multiples rapports (notamment de la Cour des comptes) et une décision du Conseil constitutionnel.

En savoir plus : pouruneloijuste.com



7 RÈGLES D'OR
POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ



Quelle santé après 2012 ?

Avec le collectif interassociatif sur la santé (Ciss), la FNATH se mobilise pour que les questions de santé soient au cœur de la campagne électorale. Sur le site internet www.quellesanteapres2012.org, vous pouvez retrouver des éclairages, des avis associatifs et d'experts. N'hésitez pas à y laisser vos commentaires et à y lire les programmes des candidats.

Investir sur la solidarité

Les associations signataires d'Investir sur la solidarité ont diffusé début janvier leur livret interassociatif pour apporter leur éclairage sur la nécessité d'une société solidaire, que ce soit dans le domaine des droits et libertés, de la santé, du travail, de l'enfance, de la famille, de la perte d'autonomie et de l'environnement. www.investirsurlasolidarite.org

25 questions sur le handicap

Le Comité d'entente des associations de personnes handicapées, dont la FNATH est membre, a rédigé une plateforme commune comportant 25 questions, qu'elle a adressées aux candidats autour des thématiques suivantes : gouvernance, accessibilité, compensation, ressources, éducation, formation professionnelle et emploi, santé, vie affective et sexuelle, accès à la culture, aux sports et aux loisirs et, enfin, la reconnaissance et la revalorisation des métiers de l'aide au quotidien. www.fnath2012.org

Améliorer le fonctionnement de la justice

Des associations (dont la FNATH) et syndicats de magistrats qui, de prime abord, peuvent paraître divisés par des objectifs différents, voire opposés, ont travaillé pour proposer une vision concrète et globale de la Justice aux différents candidats à l'élection présidentielle. Ainsi, dans un document commun, nous faisons un état des lieux de la situation et proposons des solutions visant à améliorer l'accès à la justice, le traitement de la demande ainsi que le système judiciaire face aux enjeux démocratiques. www.fnath2012.org

Pacte pour l'égalité et la diversité

Parce que la lutte contre toutes les discriminations doit être une politique publique essentielle et que toutes les associations doivent se regrouper autour de cette même idée, la FNATH a signé le Pacte pour l'égalité et la diversité. Ce sont ainsi 150 propositions qui ont été adressées aux candidat(e)s à l'élection présidentielle : www.lepacte.fr

Un site internet à votre disposition

Pour en savoir plus et lire en intégralité l'ensemble de ces contributions au débat démocratique que la FNATH a initié et auxquelles elle a contribué, connectez-vous sur www.fnath2012.org